

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2022

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOÛËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Corinne LUCAS, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT, Ludivine MARGELY, Amandine BRENAND, Franck BEAUFILS, Loïc DE COURLON, Éric LEGRAND, Sophie GUYON.

Représentés : Muriel CARUHEL pouvoir à Jean-Noël GUILBERT, Romain ANDRIEUX pouvoir Michel PENHOÛËT, Éric FROMONT pouvoir à Franck BEAUFILS, Bérangère HENNACHE pouvoir à Amandine BRENAND, Emmanuelle DUGAIN pouvoir à Françoise RIOU.

Excusé : Jean-Pierre BACHELIER.

1. Nomination d'un secrétaire de séance

Franck BEAUFILS est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 mars 2022

A l'unanimité, approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2022.

3. Finances : vote des subventions aux associations

A l'unanimité, attribution des subventions de fonctionnement 2022 aux associations.

4. Finances : budget commune : vote du compte administratif 2021 et affectation des résultats

A l'unanimité, approbation des éléments du compte administratif 2021 et constatation des identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

5. Finances : fiscalité 2022

A l'unanimité, décision de voter les taux de la taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti.

6. Finances : vote du budget commune 2022

A la majorité avec 3 abstentions, approbation du budget primitif 2022 de la commune.

7. Finances : emprunt pour le financement de l'aménagement du restaurant scolaire et l'effacement des réseaux du décollé

A l'unanimité, acceptation de l'offre faite par le CMB, FEDERATION du CREDIT MUTUEL de BRETAGNE et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat de prêt.

8. Marché public : attributions du marché d'aménagement du restaurant scolaire

A l'unanimité, décision de retenir les propositions de la commission des finances et autorisation donnée à Monsieur Le Maire ou l'adjoint responsable des finances de signer toutes les pièces nécessaires.

9. Marche Public : travaux sécurisation de la rue des écoles - avenant n° 1

A l'unanimité, approbation du projet d'avenant 1.

10. Foncier : vente du terrain du Goulet au profit de la société SCCV Saint-Lunaire

A la majorité avec 4 voix contre et 2 abstentions, autorisation de la vente, au profit de la société SSCV Saint-Lunaire pour la réalisation d'une résidence sénior.

11. Personnel : création d'un poste d'archiviste contractuel

A l'unanimité, décision de la création d'un poste d'archiviste contractuel à temps complet.

12. Association : Convention avec la CCAS du Goulet et Escale Bretagne

A l'unanimité, décision de renouveler le partenariat avec la CCAS et l'association Escale Bretagne.

13. Jeunesse-Animation : Convention avec la commune de Saint-Briac-sur-Mer pour l'ALSH

A l'unanimité, approbation du projet de convention avec la commune de Saint-Briac-sur-Mer relative à l'accueil des enfants de Saint-Briac-sur-Mer à l'ALSH de Saint-Lunaire.

14. Gestion du domaine public : demande d'occupation précaire de la digue de Longchamp – Émeraude Kayak

A l'unanimité, autorisation donnée à M. Valentin LECHEVESTRIER d'occuper une surface de 30 m² sur la digue de Longchamp pour juillet et août 2022 afin d'y installer des kayaks.

15. Convention d'occupation du domaine public au profit de la société TOTEM France : Implantation d'équipements techniques sur le château d'eau

Point retiré de l'ordre du jour.

16. PLU : Approbation du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Lunaire

A la majorité avec 3 voix contre, approbation du plan local d'urbanisme.

17. Urbanisme : instauration de la procédure de permis de démolir

A l'unanimité, instauration de la procédure du permis de démolir sur l'intégralité du territoire communal.

18. Urbanisme : suppression des déclarations préalables pour les clôtures hors AVAP

A l'unanimité, décision d'exonérer de déclaration préalable les projets d'édification de clôture situés hors périmètre de l'AVAP.

19. Urbanisme : droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux

A l'unanimité, approbation de l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité sur la Commune, selon le périmètre commun à celui d'exercice du droit de préemption urbain.

20. Délégation de service public exploitation des cabines de plage et d'un établissement de restauration rapide sur la grande plage de Saint-Lunaire : attribution et mandat au Maire pour signature de la convention

A l'unanimité décision de confier la gestion à M. Martin BAZIN et autorisation donnée à M. Le Maire de signer le contrat